

PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE

HAÏTI RÉSUMÉ

CYCLE DE
PROGRAMMATION
HUMANITAIRE
2019-2020
FÉVRIER 2020

Mise à jour pour 2020

Pour lire le HRP dans son intégralité, visiter le site: humanitarianresponse.info/Haiti

PERSONNES DANS LE BESOIN

4,6M

PERSONNES CIBLÉES

2,1M

BESOINS FINANCIERS (US\$)

\$253M

PARTENAIRES HUMANITAIRES

75

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

Les besoins vitaux des personnes vulnérables touchées par une crise humanitaire sont couverts.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

La préparation aux désastres naturels est renforcée.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3

Contribution à l'élimination des maladies à potentiel épidémique.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4

La protection et le respect des droits fondamentaux des plus vulnérables sont promus et renforcés.

Quelque 4,6 millions d'Haïtiens nécessiteront une assistance d'urgence en 2020, soit plus de 40% de la population.

La mise à jour pour l'année 2020 du plan de réponse humanitaire pluriannuel pour Haïti (HRP 2019-2020) requiert 253 millions de dollars et vise à atteindre 2,1 millions de personnes les plus vulnérables.

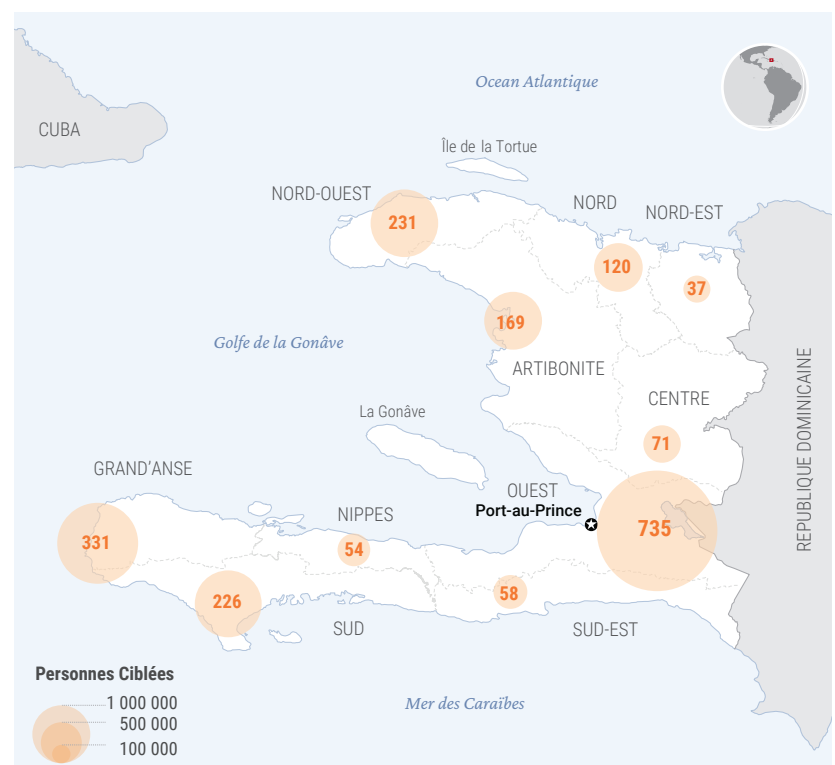
Le HRP révisé prend en compte la crise économique, sociale et politique qui a frappé Haïti tout au long de 2019, ainsi que les données nouvellement disponibles sur les personnes dans le besoin, comme l'inclusion des habitants de Port-au-Prince dans l'analyse de l'IPC. Cela a entraîné une augmentation de 80% du nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire.

La stratégie de réponse vise à sauver des vies, à répondre aux besoins les plus urgents des populations les plus vulnérables et à renforcer les mesures de préparation et de mitigation. Elle favorisera également les liens et la complémentarité avec les acteurs du développement.

Le HRP révisé se concentre sur la réponse aux niveaux d'urgence de l'insécurité alimentaire (IPC 4) en rétablissant les moyens de subsistance et en garantissant l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène ainsi qu'aux services de santé d'urgence ; le soutien pour l'accès à l'éducation des enfants les plus défavorisés ; la prévention de la violence contre les femmes et les enfants et la fourniture de services aux survivants ; et enfin, de répondre aux besoins de ceux qui ont besoin d'un abri.

PERSONNES CIBLÉES

En milliers



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

Les besoins vitaux des personnes vulnérables touchées par une crise humanitaire sont couverts.

- Les besoins vitaux (nourriture, nutrition, eau, abris) et l'accès aux services de base (santé sexuelle, reproductive et infantile, éducation en situation d'urgence) des personnes les plus vulnérables touchées par une crise humanitaire (provoquée par une sécheresse, une catastrophe soudaine, des déplacements forcés) sont assurés.
- L'appui au rétablissement des moyens de subsistance des personnes les plus vulnérables touchées par une crise humanitaire est assuré.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

La préparation aux désastres naturels est renforcée.

- Les capacités des communautés à faire face aux désastres naturels dans les zones les plus à risque sont renforcées.
- Appui au mandat des institutions étatiques impliquées dans la prévention et la gestion des risques et désastres.
- La coordination entre les partenaires impliquées dans la préparation et la réponse aux désastres est renforcée et soutenue par des mécanismes efficaces de gestion de l'information.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3

Contribution à l'élimination des maladies à potentiel épidémique.

- La détection, la confirmation et l'investigation des cas de choléra, diphtérie et malaria sont assurées.
- La prise en charge médicale adaptée en vue de réduire la mortalité est assurée.
- La réponse communautaire en vue de couper la transmission est assurée.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4

La protection et le respect des droits fondamentaux des plus vulnérables sont promus et renforcés.

- Les individus à risque et survivant(e)s d'abus, de violence, d'exploitation et d'exclusion vivant dans les communautés affectées ont accès aux services de prise en charge minimum (médicale, psychosociale, juridique et de protection).
- Les institutions étatiques et non étatiques travaillant dans la protection sont appuyées dans la mise en œuvre des directives standards de protection en situation d'urgence.
- Les communautés à risque et affectées participent aux activités de prévention et de sensibilisation sur les risques et services de protection disponibles dans le cadre de l'assistance humanitaire.



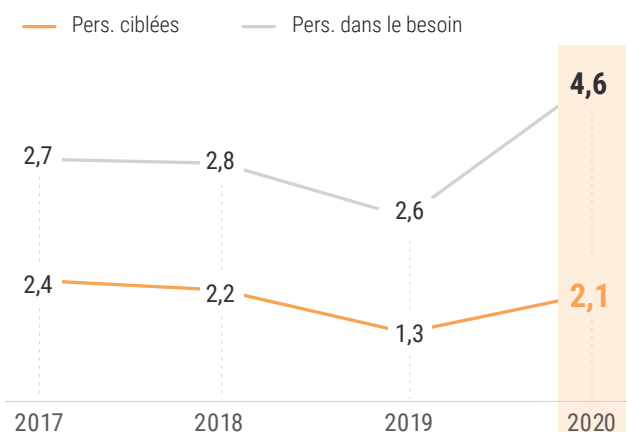
BESOINS, CIBLES ET FONDS REQUIS

Réponse Humanitaire par Secteur

SECTEUR	PERSONNES DANS LE BESOIN		% DE VARIATION	CIBLES 2020	PARTENAIRES	BUDGET
	2019	2020				
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	2,6M	4,1M	37%	1,7M	33	188M
EPAH	784k	770k	-2%	425k	19	6,6M
PROTECTION	465k	912k	49%	308k	14	22,3M
SANTÉ	533k	2,2M	76%	1,3M	17	5,6M
CHOLÉRA	333k	145k	-130%	145k	3	6,3M
NUTRITION	39k	66k	41%	66k	11	3M
ABRIS/AnA	912k	516k	-77%	430k	7	11M
ÉDUCATION	181k	74k	-145%	74k	24	5,2M
LOGISTIQUE	-	-	-	-	-	3M
COORDINATION	-	-	-	-	-	1,5M
TOTAL	2,6M	4,6M		2,1M	75	253M

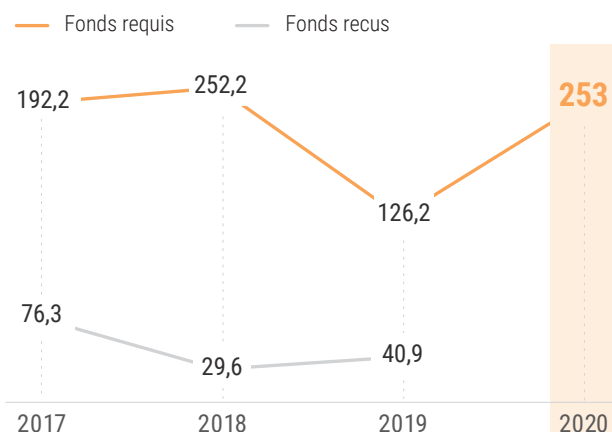
Personnes dans le Besoin et Ciblées (2017 - 2020)

En millions



Besoins Financiers (2017 - 2020)

Fonds requis et recus (US\$ en millions)



COMMENT CONTRIBUER

CONTRIBUER AU PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE

Pour voir l'aperçu des besoins humanitaires, le plan de réponse humanitaire et les rapports de suivi du pays, et pour donner directement aux organisations participant au plan, merci de visiter :

haiti.humanitarianresponse.info

CONTRIBUER À TRAVERS LE FONDS CENTRAL D'INTERVENTION D'URGENCE (CERF)

Le CERF apporte un financement initial rapide pour des actions vitales lors de l'apparition de situations d'urgence et pour les opérations humanitaires essentielles, et sous financées, lors de crises prolongées. Le CERF, géré par OCHA, reçoit des contributions de différents donateurs – principalement des gouvernements, mais aussi des compagnies privées, des fondations, des organismes caritatifs et des particuliers – réunies dans un fonds unique. Il est utilisé pour des crises partout dans le monde.

Pour en savoir plus sur le CERF et sur comment donner, visiter le site web du CERF :

cerf.un.org/donate